

Menoux (Le R. P. Joseph de) 1695-1766

Censeur titulaire (1751)

Sous-directeur (1755-1756)

Directeur (1762-1763)

Selon l'éloge fait après sa mort par le chevalier de Solignac, Joseph de Menoux est né le 14 août 1695 à Besançon mais son acte de baptême figure à ce même jour dans le registre paroissial de Mouthier-Haute-Pierre. D'une famille de la robe, il est fils de Claude-Mathieu de Menoux, avocat, conseiller au bailliage de Besançon, et de Marie-Thérèse Tixerand. Il est le filleul de Joseph de Menoux, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon, et le frère aîné du jésuite Bruno-Melchior de Menoux.

Entré au noviciat des Jésuites le 8 septembre 1711, il est successivement régent à Besançon, théologien à Paris, directeur des études du prince de Talmont et, enfin, commensal du cardinal de Bissy à Troyes. Envoyé à Alais pour convertir les protestants des Cévennes, il prêche ensuite un carême à Nîmes. Lorsque le prince de Talmont, son élève, épouse en 1730 la princesse Jablonowska, cousine germaine du roi Stanislas, il est appelé à prêcher le carême à Chambord. Il est encore chargé d'enseigner dans différents collèges, notamment à La Rochelle où il est reçu dans son académie le 25 janvier 1736. Il prêche encore à la cour de France en 1738 et est appelé à Lunéville, peu après l'installation du roi Stanislas en Lorraine. Prédicateur ordinaire de Stanislas, confesseur de la reine Catherine Opalinska, il est nommé supérieur des Missions royales fondées à Nancy en 1739. Dans sa correspondance, Madame de Graffigny le surnomme « le Prédicant » et Voltaire l'appelle le « frère Jean des Entommeures » du « révérend père Stanislas ». Ce dernier lui confie une activité de prêche dans les campagnes marquée par l'érection en 1739 d'une croix de mission dans le parc de La Malgrange. De même, une croix de mission est érigée à Lunéville le 1^{er} juin 1742 à l'issue d'une mission prêchée par les jésuites en présence du Roi Stanislas qui fonde une procession solennelle le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

Dès qu'il a connaissance de l'intention du roi Stanislas de fonder une académie, il lui adresse, le 4 novembre 1750, un mémoire dans lequel il propose de recevoir la société littéraire dans le bâtiment de la Mission royale où se trouvent déjà une bibliothèque, des appartements, des meubles, une chapelle et un grand jardin. Mais la volonté du roi Stanislas est de fonder une bibliothèque publique et, dès sa création et celle de la Société royale des sciences et belles-lettres, le père de Menoux est nommé l'un de ses censeurs titulaires. Lors de la séance tenue devant le roi Stanislas à Lunéville le 11 mars 1751, il prononce un discours mettant en lumière les avantages qui revenaient à la Religion et à l'État de la création d'une bibliothèque publique et de l'organisation des concours de prix. À la séance publique du 10 janvier 1753, il lit un discours sur la manière de perfectionner les sociétés et de rendre le génie infiniment utile aux hommes, d'allier les belles connaissances aux vertus... et, sans en nommer l'auteur, laisse comprendre qu'il s'agit du roi Stanislas en personne. Le 20 octobre 1753, il prononce un discours sur la manière d'écrire l'histoire, en fait, un plan pour la rédaction de l'histoire civile et ecclésiastique de la Lorraine et du Barrois qui doit être entreprise par l'académie. Le chevalier de Solignac note alors :

« Langage outré mais élégant d'une imagination riche, sans économie et qui ne rappelant que des principes communs les fait disparaître au milieu d'une mer de paroles (...). Le père Demenoux prétendoit montrer un chemin où il n'étoit jamais entré ».

Le père de Menoux est sous-directeur du 16 janvier 1755 au 3 mars 1756. En juillet 1756, l'impératrice Marie-Thérèse lui envoie un médaillon en or de son couronnement à Presbourg.

L'abbé de Menoux est par ailleurs reçu à l'Académie des Arcades de Rome sous le nom de *Palmiro Dirciense*.

Soutenu par Stanislas et Solignac, le père de Menoux fait partie du camp des traditionnalistes qui s'opposent à la faction philosophique menée par le comte de Tressan et qui compte Saint-Lambert, Devaux, Pierre de Sivry, l'abbé de Boufflers, l'abbé Porquet, Jean-Baptiste Chaumont de La Galaizière et son frère le comte de Lucé, ainsi que Nicolas et Jean Durival. Selon l'abbé Chatrian, il est un « parfait hypocrite cachant son défaut de foi pour ne pas perdre la confiance du roi Stanislas ». Un premier conflit avec Tressan éclate lors de l'assemblée publique du 8 mai 1752. Tressan, alors directeur, se faisant l'écho des philosophes, donne un hymne enthousiaste à la gloire des conquêtes de l'esprit humain. Le père de Menoux, y voyant « des doctrines dangereuses », dénonce le discours à la reine Marie Leszczyńska qui s'en plaint auprès de son père Stanislas. Tressan ayant réussi à se justifier, l'affaire s'apaise mais le premier coup est porté. La seconde affaire éclate à la séance publique du 20 octobre 1760. Si elle n'est par rapportée dans les procès-verbaux des séances de l'académie, Durival l'a bien relatée dans son Journal :

« La séance commence par le remerciement de M. le Comte de Lucé, qui a vengé les Philosophes et la Philosophie des accusations calomnieuses que leur intentent les cagots (...). Le Comte de Tressan, Directeur, répond à ces discours, et appuie encore en faveur des Philosophes. On croyait la séance finie et S. M. était prête à se lever, quand le P. de Menoux effrontément et en s'adressant au Roy a recommencé à parler d'abord en faisant l'analyse d'un discours qu'il n'avait pas seulement vu, mais qui devait arriver d'un homme qu'il prétend avoir fait dans les Pyrénées de merveilleuses découvertes sur la formation des pierres. Ensuite il parle d'une manière insultante et qui a révolté beaucoup de gens de l'opinion de Messieurs de Lucé et de Tressan, sur la Philosophie. Plusieurs académiciens proposent de l'exclure pour avoir ainsi attaqué ses confrères dans un discours qui n'avait point été lu à l'académie auparavant ».

Le comte de Tressan s'en plaint dans une lettre adressée à Solignac :

« Je suis bien fâché, mon cher confrère, que le Père de Menoux ait poussé la folie et la fureur jusqu'à la calomnie la plus claire et la plus odieuse. Il vient enfin de se démasquer aux yeux du Roy et de la Lorraine. Et que lui avions nous fait M. de Lucé et moi pour l'engager à faire de pareilles horreurs (...). Mon premier mouvement était de porter en droiture aux plaintes à Rome au révérend père général ... ».

Durival note encore :

« M. de Lucé était sur le point de faire un voyage à Versailles, et bien des gens s'imaginent que c'est pour aller se défendre sur son discours. Mais on se trompe. Il a été lu à la Reine par M. de La Galaizière l'Intendant. On n'a rien trouvé à y redire » et, le 31 décembre : « le P. de Menoux et M. de Tressan ont une grande explication tête à tête. Le Roy de Pologne les oblige à s'embrasser ».

Lorsque, le 12 janvier 1762, il est question d'élire les nouveaux officiers, le scrutin se porte sur le père de Menoux comme directeur et Nicolas Durival comme sous-directeur. Ce dernier refuse catégoriquement d'assurer cette fonction et conteste non moins vigoureusement l'élection du directeur. Dans une lettre à Thibault, le 2 février, il écrit :

« Je ne puis donc regarder comme légitime l'élection du P. de Menoux et la mienne. La mienne parce que j'avais remercié d'avance par de bonnes raisons. Et celle du P. de Menoux parce qu'il ne pouvait être regardé comme éligible. En voici les raisons : 1°. Il avait sollicité précédemment la place de Directeur qui convient si peu à l'humilité religieuse. 2°. L'affront qu'il fit publiquement au Directeur et à d'autres académiciens dans l'assemblée du 20 octobre 1760. 3°. Son affaire de l'année dernière qui a fait tant d'éclat. 4°. Les circonstances dans lesquelles se trouvent actuellement les Jésuites. Enfin, il paraît bien extraordinaire que cinq voix seulement, dans une académie composée de cent membres, décident qu'un religieux en sera directeur, tandis que le contraire avait été décidé dans des assemblées où les sujets les plus capables d'honorer l'académie se trouvaient encore ».

Mais le père de Menoux reste directeur du 19 janvier 1762 au 31 janvier 1763 et est même prolongé du 22 février au 8 mars 1763 quand le chanoine de Tervenus, élu, démissionne puis finalement accepte. Le 8 mai 1762, il prononce un discours sur l'emploi et l'abus des talents et en donne la suite le 20 octobre suivant.

En dehors de ses discours, imprimés ou reportés dans les procès-verbaux de la Société royale, le père de Menoux a publié quelques ouvrages et, notamment, *Heures du chrétien à l'usage des Missions, dédiées au Roy par un Père de la Compagnie de Jésus* (Nancy, 1740), *Défi général à l'incrédulité ou notions philosophiques des vérités fondamentales de la religion*, dédié au roi Stanislas (Nancy, Baltazard, 1758). Il a en outre collaboré à des ouvrages attribués au roi Stanislas comme, *Entretien d'un souverain avec son favori, sur le bonheur apparent des conditions humaines* (S.l., 1760) et *L'incrédulité combattue par le simple bon sens. Essay philosophique, par un roy* (1760). Il a en outre contribué, avec Solignac, à l'édition des *Œuvres du philosophe bienfaisant* (Paris, 1763).

Mais les liens entre le père de Menoux et le roi Stanislas finissent par se briser. À la suite d'une scène violente dont la raison n'est pas connue, le père de Menoux se démet de la place de supérieur des missions royales de Lorraine le 30 septembre 1764. Il en meurt de chagrin, le 6 février 1766, le lendemain de l'accident survenu à Stanislas. Il est inhumé le jour suivant au sous-sol de la chapelle de Montaigu, dans l'église du Noviciat des Jésuites. Le 20 octobre 1766, la séance de l'Académie commence par l'éloge du père de Menoux prononcé par le chevalier de Solignac. [Alain Petiot. Juin 2026]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. I, f° 109, vol. III, f° 437-438, 474, 497, vol. IV, f° 215-227 ; *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, Bruxelles et Paris, 1894, col. 955-957 ; *Biographie universelle ancienne et moderne* (Michaud), nouvelle édition, Paris, 1854, p. 656-657 ; Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Éditions Serpenoise, 2003, vol. 2, p. 673 ; Louis CHÂTELLIER, « L'Académie de Stanislas entre Berlin et Rome : le comte de Tressan et le père de Menoux », Jean-Claude BONNEFONT (Dir.), *Stanislas et son académie. 250^e anniversaire*, Presses universitaires de Nancy, 2003, p. 249-254 ; Abbé Laurent CHATRIAN, Manuscrits. Bibliothèque diocésaine, Villers-lès-Nancy ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863¹⁻¹⁴, (3 février 1751, 22 septembre, 20 octobre, 28 novembre, 31 décembre 1760, 19 janvier, 2 et 16 février, 8 mai, 19 et 20 octobre 1762, 30 septembre 1764, 20 octobre 1766) ; Ambroise FIRMIN-DIDOT, *Nouvelle biographie universelle*, tome 33, Paris, 1860, col. 1003-1004 ; Abbé Émile HATTON, *La Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy (Académie de Stanislas) de 1750 à 1793*, thèse d'histoire moderne et contemporaine présentée devant l'Université de Nancy (1952), édition de 2003, p. 77-89, 371 ; *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy*, t. I, ii, p. 53-74, t. III, p. 299-348 ; Henri MENGIN, « M^e de Nicéville et les Jésuites », *Le Pays Lorrain* (1904), p. 4-7 et 38-40 ; R. P. DE MENOUX, Mémoire écrit de sa main et présenté au roi Stanislas au sujet du projet de l'académie (4 novembre 1750), Nancy, bibliothèque Stanislas, collection des autographes ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), f° 74 ; Christian PFISTER, « Histoire de l'Académie de Stanislas », *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900) rédigée par Jean Favier*, Nancy, Berger-Levrault, 1902, p. 1-42 ; Christian PFISTER, « Le Père de Menoux et les Missions Royales de Nancy », *Le Pays Lorrain* (1906), p. 167-176, 226-235 et 264-270.

Mémoire écrit de la main du Père Demenoux
et qu'il presenta au Roi au sujet du projet
de l'académie

Le Roy me permettra-t'il de luy présenter un petit mémoire au sujet du projet de l'académie dont elle a eu la bonté de me parler ; le plan que je joins icy est tout fait et ne couteroit pas un seul denier pour l'exécution.

Je n'ay point la démangeaison de m'ingérer en rien, ni de me mesler de choses qui ne sont pas de ma compétence ; depuis près de dix huit ans que je suis attaché au Roy, je me suis

toujours fait une règle et un plaisir de me retenir dans la sphère de mon état et si j'ay quelquefois importuné Sa Majesté au sujet de la fondation des missions Royales, c'est que l'ayant toujours envisagé comme le plus grand établissement de l'europe, le plus utile pour la gloire de dieu et pour le salut des peuples, j'ay cru dans la place où je suis qu'il étoit de mon ministère et de mon devoir de ne rien oublier pour perfectionner un si saint établissement et le rendre à jamais durable.

A l'égard de la fondation de l'académie, rien ne seroit plus convenable, plus honorable, plus avantageux et plus digne du Roy ; le plan est aisé, l'exécution n'en coûteroit rien si le Roy ne juge pas à propos de fonder des prix ni de donner des pensions, ni de faire une bibliothèque publique ; Sa Majesté a déjà fait construire à nancy un bâtiment magnifique [En marge : La mission Royale], très propre à recevoir une société littéraire ; il y a déjà une bibliothèque assez bien pourvue ; il y a des appartements commodes et tous meubles, où est sous le dais le portrait du Roy en grand, on pourroit y tenir les assemblées de l'académie ; il y a une chapelle toute faite pour les solennités des académiciens ; il y a un grand jardin ; c'est enfin une maison Royale, éloignée du bruit et du tumulte des villes ; les muses aiment les lieux champêtres et se plaisent dans la solitude

Carmina secessum seribentis et otia querunt

Je ne fais que jeter icy sur le papier quelques idées ; si sa Majesté les trouve justes elle pourra en faire l'usage que la sagesse Luy inspirera ; si ces idées ne sont pas de son goût on pourra jeter ce papier au feu aussi bien que le plan que je joins icy ; je connais la médiocrité de mes lumières, et les soumets sans peine à d'autres lumières supérieures plus étendues sans doute et plus désintéressées mais je le disperteray toujours à tout autre en fait de zèle pour la vraie gloire de Sa Majesté, et d'attachement pour sa personne sacrée.

A nanci ce 4 novembre 1750